

ALERTE

SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER

POUR UN RISQUE D'ORAGE

VIGILANCE JAUNE

Météo France vient de placer le département des Ardennes en vigilance JAUNE avec une situation météorologique à surveiller pour un risque d'orages et de rafales de vent prenant effet ce mercredi 16 août à 06:00 jusqu'au jeudi 17 août à 10:00.

Situation :

Mercredi 16 août :

Temps instable sur les régions du Nord-Est toute la journée de mercredi. Le département des Ardennes est en marge de l'activité orageuse principale qui passe plus au sud et à l'est (autour d'un axe Yonne-Moselle). Toutefois, au regard des fortes incertitudes sur la localisation exacte des orages les plus forts, un risque d'orages n'est pas à écarter sur les Ardennes entre mercredi 15 h et la mi-journée de jeudi.

Rafales possibles entre 60 et 90 km/h ponctuellement si des orages se déclenchent.

Jeudi 17 août :

Le risque orageux, faible, se maintient en première partie de journée avant de décliner fortement l'après-midi puis le soir.

Vent de direction variable, toute la journée.

Températures comprises entre 16 °C de minimum et 28 °C de maximum.

Conséquences possibles

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées
- des branches d'arbres risquent de se rompre
- les véhicules peuvent être déportés, la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière
- quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone

Conseils de comportement

- limitez vos déplacements

- limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent
- Si vous pratiquez le camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent, de pluies torrentielles soudaines ou de violents orages. En cas de doute, réfugiez-vous, jusqu'à l'annonce d'une amélioration, dans un endroit plus sûr.
- ne vous promenez pas en forêt
- en ville, soyez vigilant face aux chutes possibles d'objets divers
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés
- installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments